Faut-il utiliser le badge ou la clé à un contrôle d'accès ?

Les droits d’accès sont attribués aux personnes et inscrits dans les supports (clés et/ou badges) qui leur sont affectés.
Toutes les clés et tous les badges d’une personne ont donc exactement les mêmes droits électroniques.

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=161